



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DU 29/09/2017
Salle de la Cigale à QUILLAN

Mme La Présidente Claudine MARTY ouvre la séance à 18h30, entourée des membres du bureau : Marie Claude GUIBERT- trésorière, Rosine VEYSSIERE-secrétaire adjointe (secrétaire de séance de ce 29/09/17).

Membre du bureau excusé : Gisèle CROS, secrétaire, démissionnaire.

Membre du bureau absent : Paul NOËL

Elle remercie les personnes et les collectivités publiques qui portent de l'intérêt à notre association, en particulier les Mairies de QUILLAN et de BELVIANES ainsi que le Conseil Général de l'AUDE.

Elle rappelle le principal but de cette AG qui devra élire les membres d'un nouveau bureau pour une nouvelle année (septembre 2017 à août 2018), l'actuel bureau élu depuis janvier 2016, étant démissionnaire.

Elle précise qu'elle acceptera de prendre en charge la présidence de l'Association pour une nouvelle année, mais qu'elle veut à terme « passer la main ».

Notre Assemblée Générale de ce 29/09/17 atteint le quorum nécessaire à la prise de décisions : 51 présents + 30 procurations sur 119 adhérents

A-RAPPORT MORAL

- Effectifs

Claudine, après avoir précisé que notre association regroupait des randonneurs d'origines géographiques très diverses (France, Belgique, Espagne, Italie, Angleterre, Irlande, Danemark, Finlande, Etats Unis, Afghanistan,,,,,) communique les effectifs actuels des licenciés HVR :

- 119 licenciés dont 4 affiliés à la FFRP dans un autre club.
- 70 femmes et 49 hommes
- Moyenne d'âge:64 ans.

- Activités

1) **Organisation et réalisation des randonnées :**

Claudine fait ensuite un résumé des randonnées réalisées sur l'année : 50 sorties entre les lundis et les samedis (avec « la balade des gens heureux »), avec une moyenne de 35 participants et un temps de marche allant de 3h à 6h, voire 7h, Les dénivelés pouvant atteindre 1000 mètres.

10 sorties ont dû être annulées suite aux sautes d'humeur de la météo.

La conduite de ces randonnées est possible grâce à nos 16 accompagnateurs adhérents bénévoles et dévoués qui consacrent du temps (et de l'argent) à reconnaître les parcours programmés.

Le programme de ces sorties est établi mensuellement en concertation avec nos accompagnateurs et communiqué aux organes de presse locale ainsi que sur notre site WEB.

Chaque adhérent reçoit par mail ou par la poste le programme mensuel des randonnées. De plus, chaque semaine une communication est faite par mail ou par téléphone sur la sortie hebdomadaire prévue.

Un covoiturage est organisé pour toutes nos sorties.

Les adhérents « connectés » reçoivent le retour image de toutes les randonnées réalisées et une fenêtre de photos est diffusée sur notre site WEB.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 29/09/2017

Salle de la Cigale à QUILLAN

2) Le balisage des sentiers :

Sur le terrain nos baliseurs entretiennent et balisent 110kms sur le GR7 et le GR367 tous les ans. Si certaines personnes parmi nos adhérents le souhaitent, elles peuvent s'inscrire pour suivre la formation « balisage » organisée par la Fédération Départementale de Randonnée.

3) Nos actions :

Nous sommes engagés et associés depuis plusieurs années sur 2 sorties de randonnée pour collecter des fonds pour la recherche contre les myopathies.

4) Fête de la Randonnée

Claudine passe ensuite la parole à **Serge WEINBERG**, adhérent HVR, et représentant élu à la commission randonnée(APN) Activité de Pleine Nature de la Communauté de Communes Pyrénées Audoises.

Celui-ci fait un résumé de la dernière fête de la Randonnée de juin 2017 accès sur 3 randonnées de niveau différent organisées sur le petit plateau de Sault avec un départ commun de QUILLAN. Serge nous dira que ce fut une semi réussite du point de vue du nombre des participants, mais une réussite totale pour l'organisation et l'accueil.

Serge fait ensuite une présentation succincte de la prochaine « fête de la randonnée » prévue pour juin 2018. Les membres de la commission ont ébauché un projet sur le grand plateau de Sault avec un seul circuit et un départ échelonné. La découverte du patrimoine local ainsi que des producteurs locaux (dégustations de produits locaux possibles) sera intégré à ce programme.

Gilbert Roussel intervient en précisant que cela risque de faire doublon avec les différentes manifestations autour des produits locaux déjà organisées annuellement par ailleurs : de ferme en ferme, foire d'ESPEZEL, festival des saveurs, Fête de la pomme de terre du Pays de Sault...

Bienfaits de l'activité de randonnée

Claudine rappelle les bienfaits physiques et psychologiques de l'activité physique qui renforce le capital musculaire, réduit des risques de maladies cardiovasculaires, de diabète, de perte osseuse.

La marche améliore la respiration des asthmatiques et bronchitiques chroniques. Elle combat les effets de l'arthrose.

Le manque d'exercice physique peut engendrer une fatigue nerveuse, du stress, des troubles du sommeil, de la dépression.....

Claudine demande à l'Assemblée s'il y a des questions au sujet de ce rapport moral. En l'absence d'interventions, elle demande si des personnes s'opposent à ce rapport.

Aucune opposition ne se manifestant,

le rapport moral 2016/2017 est approuvé à l'unanimité.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 29/09/2017

Salle de la Cigale à QUILLAN

B - RAPPORT FINANCIER

Claudine donne la parole à **Marie Claude GUIBERT**, notre trésorière, qui présente un bilan financier dont le résultat est positif au 1er/09/17 = 608,54€ (voir document annexé).

Marie Claude annonce à l'AG le tarif de la cotisation adhérent HVR pour 2017/2018 : 35€, soit +2€ d'augmentation par rapport à 2016/2017. Cette augmentation provient d'une part de la licence reversée à la FFR = + 1€ (26€ au lieu de 25€) et de la part revenant à HVR = +1€ (9€ au lieu de 8€).

La cotisation pour les licenciés hors HVR reste à 10€

Claudine demande à l'Assemblée s'il y a des questions au sujet de ce rapport financier, En l'absence d'interventions, elle demande si des personnes s'opposent à ce rapport, Aucune opposition ne se manifestant, **le rapport financier 2016/2017 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.**

C – QUESTIONS DIVERSES

1) Certificat médical

Claudine donne la parole à **Rosine VEYSSIERE**, notre secrétaire adjointe, pour préciser les nouvelles dispositions du certificat médical exigé.

Rosine rappelle que jusqu'à maintenant, un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée était exigé à tout nouvel adhérent, et que ce certificat était à renouveler tous les 3 ans pour les personnes âgées de moins 70 ans. Pour les + 70ans un certificat médical étant à renouveler tous les ans, La nouvelle disposition précise qu'on ne fait plus de distinction d'âge et qu'un certificat médical de moins d'un an est toujours exigé pour toute nouvelle inscription. Par contre, chaque année au moment du renouvellement de l'adhésion un questionnaire de santé de 9 questions à répondre par OUI ou par NON sur sa santé, sera à attester par l'adhérent. Si la personne répond OUI à une seule de ces questions, elle devra fournir un nouveau certificat médical à l'appui de sa demande de renouvellement.

Paul FONTES intervient pour dire que cette nouvelle disposition n'est faite que pour « ouvrir des parapluies ». En effet le questionnaire de santé à attester par les personnes reste aléatoire et ne sert qu'à dégager la responsabilité des assurances concernées. Personnellement il fournira tous les ans un certificat médical. De nombreuses personnes de l'AG approuvent l'intervention de **PAUL**.

2) Intervention de Louis SALAVY

Claudine donne la parole à **Louis SALAVY**, adhérent HVR, qui depuis de très nombreuses années est à l'origine de la création de sentier, allant du sentier Cathare..au sentier nature et plus encore.

Celui-ci tient tout d'abord à la remercier pour son dynamisme, son dévouement et sa compétence à la direction de notre Club. Pour l'anecdote il note que notre club a su traverser 2 siècles ...le 20ème et le 21ème, depuis sa création en 2007 Et que, grâce à sa présidente entre autres, il est en constante progression d'effectifs.

Louis tenait à intervenir à notre AG pour évoquer 2 questions qu'il a à cœur :

- la dégradation des sentiers et le problème de leur entretien
- la création d'un sentier piétonnier dans les gorges de Pierre Lys.

a) dégradation des sentiers

En effet, les sentiers créés autour de QUILLAN se dégradent en partie à cause des diverses compétitions de trail et autres courses organisées tout au long de l'année, Or, aucune disposition locale n'est prévue par les intervenants concernés pour remettre en état ces sentiers.

Il serait donc urgent de mettre en place des protocoles prévoyants la remise en état de ces sentiers par les organisations de ces compétitions après leur utilisation intensive. Louis demande à l'assemblée de diffuser ces réflexions.

Les sentiers ont été ouverts, sont entretenus en grande partie par des bénévoles et par respect pour leur travail et leur dévouement, il serait bienvenu que des solutions soient trouvées rapidement.

b) sentier piétonnier dans les Gorges de Pierre Lys

Le défilé des Gorges de Pierre Lys est un site majeur de notre Haute Vallée. Or, il est pratiquement impossible de le voir en toute quiétude, la seule possibilité d'admirer ce site étant depuis la route départementale 117 à ses risques et périls, la circulation de véhicules y étant très importante. Seuls les pratiquants des sports d'eau vive ont le privilège de profiter de ces gorges depuis leurs embarcations.



COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DU 29/09/2017 Salle de la Cigale à QUILLAN

Plusieurs projets de réhabilitation de la voie de chemin de fer situé sur la rive droite des gorges en sentier piétonnier ont vu le jour depuis 1986. Mais la complexité foncière (en propriété d'SNCF, des communes BELVIANES, ST MARTIN LYS....) du lieu, d'une part, l'investissement pour la mise en sécurité des tunnels d'autre part, n'ont pas permis de mener à bien ces projets.

Cependant, dans un premier temps, un projet de nettoyage et de mise en sécurité du sentier allant de CAVIRAC à l'entrée du tunnel SNCF, au niveau du Trou du Curé, a été élaboré. Une association dédiée à ce projet a été créée.

Des panneaux explicatifs sur l'histoire de la Pierre Lys, (histoire de Félix ARMAND, création de la voie ferrée,), l'aménagement d'un point de vue sur le trou du curé, la résurgence de Font Maure... seraient facilement réalisables et commenceraient à mettre en valeur réellement notre chère Pierre Lys,

D- RENOUELEMENT DU BUREAU

Claudine demande à l'assemblée présente si des personnes sont candidates. Aucune personne ne faisant part de sa candidature, Claudine présente le nouveau bureau à élire pour une année (septembre 2017 à septembre 2018) et demande l'approbation de l'assemblée :

Claudine MARTY, Présidente

Annie Warburton, secrétaire- trésorière

Rosine VEYSSIERE, secrétaire adjointe

Effectif inscrit **119** personnes

Nombre total de personnes présentes ou représentées à cette AG : **81**

Le quorum étant atteint les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Nous nous dirigeons ensuite vers l'apéritif avant de nous mettre à table autour d'un excellent et généreux buffet froid préparé par Mme Marie Thérèse GIORDANENGO du restaurant « CHEZ AUGUSTINE » à GESSE (11140),

LE 29/09/2017

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Rosine VEYSSIERE



